



UDC 811.163.42'36+811.133.1'36

Original scientific paper

Accepté pour la publication le 26 Septembre 2003

Rôle syntaxique des transformations de la forme des phrases à subordonnée complétive objet: le croate et le français

Sanja Grahek

Faculté des Lettres, Zagreb

La question posée au début de ce travail est celle de savoir pourquoi les phrases complexes à complétive objet préposée à la principale, acceptables en croate, sont tout à fait exclues en français. L'explication se situe bien évidemment au niveau des structures morphologiques des deux langues: le français, qui, à la différence du croate, ne dispose pas de marques morphématiques indiquant les fonctions syntaxiques des syntagmes nominaux tend à conserver l'ordre canonique des constituants de phrase, et ce principe est transféré au niveau de la chaîne propositionnelle. Mais l'analyse ultérieure ayant montré que l'équivalent strict de ce genre de phrases croates se trouve être, en français, une phrase de même contenu à la forme passive, nous avons été amené à supposer que les transformations relatives à la forme de la phrase ont, en plus de leur fonction sémantique, un rôle syntaxique tout particulier: elles servent de suppléant au procédé d'inversion de l'ordre canonique des propositions au sein d'une phrase complexe. Et c'est par ce fait que s'explique que le français use plus fréquemment de la forme passive que le croate.

En réfléchissant sur les traductions possibles en français d'une phrase croate telle que *Da je Zagreb lijep grad potvrdit će još jednom naš novinar u svojoj današnjoj reportaži*, relevée lors de l'écoute d'une émission de radio, nous avons été amené à nous demander pourquoi le français rejette les phrases qui seraient construites de manière analogue.

Présentons, tout d'abord, les faits:

Il s'agit là d'une phrase complexe dont la proposition subordonnée, complétive objet, précède la principale, avec, dans cette dernière, inversion du sujet. Nous supposons que l'inversion du sujet dans la principale est dans ce cas de règle dans la transformation complétive en croate vu qu'elle assure la bonne formation de la phrase: **Da je Zagreb*



lijep grad naš novinar potvrdit će još jednom u svojoj današnjoj reportaži est nettement inacceptable¹.

Une phrase complexe ne saurait apparaître sous cette forme en français: **Que Zagreb est une belle ville confirmera à nouveau notre journaliste dans son reportage d'aujourd'hui* est exclu.

Il convient donc de déterminer les équivalents possibles de notre phrase croate en français. Ce faisant, nous emploierons le terme d'équivalent syntaxico-sémantique pour désigner non seulement les phrases françaises qui correspondent parfaitement bien à une phrase croate tant par leur contenu que par leur forme syntaxique (par exemple, *Je voudrais que tu viennes* par rapport à *Željela bih da dođeš*), mais tout aussi bien celles dont la forme syntaxique correspond fonctionnellement à une forme syntaxique apparaissant normalement en croate, mais exclue en français (par exemple, *Il a été conclu qu'on ne le lui dirait pas* par rapport à *Zaključeno je da joj se to neće reći* puisque **A été conclu que ça ne se lui dirait pas* ne se présente pas en français). D'autre part, nous qualifierons d'approximation sémantique les phrases françaises qui peuvent être prises pour des traductions assez fidèles du contenu d'une phrase croate sans en être *aujourd'hui* ou (3) *Que Zagreb est une belle ville, c'est ce que notre journaliste confirmera à nouveau dans son reportage d'aujourd'hui* qui s'imposeront. Et c'est-à-dire que la phrase devient acceptable si la construction liée y cède la place à la construction détachée,² soit moyennant la reprise de l'élément détaché par pronominalisation (2), soit moyennant sa reprise par *c'est ce que* (3). Cependant, vu que le croate dispose, lui aussi, de ces deux sortes de constructions détachées, force est de conclure que (2) et (3) ne sont pas des équivalents syntaxico-sémantiques, mais seulement des approximations sémantiques de la phrase croate *Da je Zagreb lijep grad potvrdit će još jednom naš novinar u svojoj današnjoj reportaži*. Ces phrases sont en fait des équivalents syntaxico-sémantiques de *Da je Zagreb lijep grad, to (je ono što) će naš novinar još jednom potvrditi u svojoj današnjoj reportaži*.

¹ Sauf dans le cas de reprise par le pronom *to* (*Da je Zagreb lijep grad, to će naš novinar još jednom potvrditi u svojoj današnjoj reportaži*) – mais cela constitue un cas à part, que nous examinerons dans la suite. Par ailleurs, dans toutes les phrases complexes à complétive objet préposée à la principale, on observe l'inversion du sujet dans cette dernière: *Svi su zaključili da nema boljeg rješenja* '→ *Da nema boljeg rješenja zaključili su svi* (**Da nema boljeg rješenja svi su zaključili*), *Meteorolozi predviđaju da će padati kiša* '→ *Da će padati kiša predviđaju meteorolozi* (**Da će padati kiša meteorolozi predviđaju*), *Većina ljudi misli da je to nevažno* '→ *Da je to nevažno misli većina ljudi* (**Da je to nevažno većina ljudi misli*), *Komisija je utvrdila da nema razloga za pokretanje postupka* '→ *Da nema razloga za pokretanje postupka utvrdila je komisija* (**Da nema razloga za pokretanje postupka komisija je utvrdila*), *Njegovo zgrčeno lice pokazivalo je da ga je strah* '→ *Da ga je strah pokazivalo je njegovo zgrčeno lice* (**Da ga je strah njegovo zgrčeno lice je pokazivalo*). Les phrases sans inversion (*Da nema boljeg rješenja svi su zaključili*, *Da će padati kiša meteorolozi predviđaju*, etc.) ne sont concevables que dans le cas très peu probable de l'emphase sur le verbe de la principale.

² Sur l'opposition entre la construction liée d'une phrase et sa construction détachée, qui sert principalement à marquer l'extériorité d'un élément par rapport à l'énoncé, v. P. Le Goffic (1993, pp. 82-84).



On peut également envisager de traduire notre phrase croate par une phrase française à la fois passive et à construction détachée: (4) *Que Zagreb est une belle ville, cela / c'est ce qui sera à nouveau confirmé par notre journaliste dans son reportage d'aujourd'hui*. Il va sans dire que, tout comme dans le cas examiné précédemment, cette phrase est à ranger parmi les approximations sémantiques: elle ne peut pas être considérée comme un équivalent syntaxico-sémantique de la phrase croate, tout simplement parce que cette dernière ne présente pas une construction détachée.

Les faits présentés jusqu'ici nous permettent donc de conclure qu'on ne trouve qu'un seul équivalent syntaxico-sémantique strict de la phrase croate sous examen: c'est, comme nous l'avions supposé plus haut, (1), à savoir la phrase française passive.

Si, maintenant, on veut modifier la phrase croate en vue de faire ressortir d'autres faits grammaticaux pertinents pour notre analyse (et c'est-à-dire relatifs à l'ordre des propositions et de leurs constituants), c'est bien entendu à l'effacement du sujet qu'on procédera: en reformulant la proposition principale de sorte à en faire une proposition sans sujet exprimé on obtient (5) *Da je Zagreb lijep grad potvrdit će se još jednom u današnjoj reportaži* ou bien (6) *Da je Zagreb lijep grad bit će još jednom potvrđeno u današnjoj reportaži*. Et c'est-à-dire qu'on se trouve, dans les deux cas, en présence d'une phrase complexe dont la subordonnée, complétive sujet cette fois-ci, précède la principale, l'ensemble ayant subi la transformation passive³. Là, l'analogue français, qui est sans aucun doute *Que Zagreb est une belle ville sera à nouveau confirmé dans le reportage d'aujourd'hui*, apparaît sous exactement la même forme et représente donc un équivalent syntaxico-sémantique de la phrase croate au sens strict.

Il ressort de tous les faits mis en évidence que notre question initiale se réduit à celle de savoir pourquoi la postposition d'une proposition principale à une complétive objet, qui n'amène, en croate, qu'à l'inversion du sujet au sein de la principale et ne change rien à la fonction de la complétive, amène, en français, à la passivation de la principale et, partant, au changement du statut syntaxique de la complétive, qui se voit attribuer la fonction de sujet. D'où vient cette différence entre les deux langues, et à quel niveau de leur fonctionnement peut-on en trouver l'explication?

³ Selon les grammairiens croates, la transformation passive se présente dans cette langue sous deux formes. L'une s'apparente à la passivation française: "Rečenica se preoblikuje u pasivnu tako da se izravni objekt aktivne u pasivnoj mijenja u subjekt, a aktivni se glagolski oblik zamjenjuje pasivnim." (E. Barić, M. Lončarić, D. Malić, S. Pavešić, M. Peti, V. Rečević, M. Znika, 1979, p. 373) – ainsi la phrase *Na koncu su neprijatelja prognali* se transforme-t-elle en *Na koncu je neprijatelj prognan*. L'autre est caractérisée par la réflexivisation de la forme verbale: "Rečenica se može preoblikovati u pasivnu i tako da objekt aktivne u pasivnoj postane subjekt, a aktivnom se obliku prelaznoga glagola dodaje nenaglašeni oblik povratne zamjenice *se* u akuzativu" (*Ibid*, p. 374) – ainsi la phrase *Večeru su dijelili još za vidjela* donnera-t-elle *Večera se dijelila još za vidjela*. Et il est, de plus, précisé que la passivation, quelle que soit la forme de sa réalisation, s'applique le plus fréquemment aux phrases sans sujet exprimé.



Penchons-nous tout d'abord sur le plan strictement syntaxique. Il nous semble évident que sur ce plan-là la différence observée s'explique par le fait, d'ailleurs notoire, que l'ordre des constituants de phrase est moins libre en français qu'en croate⁴. Il en résulte, entre autres, que, du moins en modalité déclarative, le français évite en principe tout aussi bien la postposition du sujet que l'antéposition de l'objet par rapport au verbe prédicatif (le premier étant grammaticalement défini et identifié par sa précédence, et le second par sa postposition par rapport à ce verbe). Et les principes régissant l'ordre des constituants de phrase sont transférés au plan de l'ordre des propositions, comme le montre A. Sauvageot, qui distingue les trois cas suivants⁵: propositions pouvant soit précéder soit suivre la principale (ainsi les causales introduites par *puisque*, dont la place par rapport à la principale dépend de ce que telle phase de la relation surgit dans l'esprit du locuteur avant l'autre), celles qui sont obligatoirement postposées (ainsi les relatives à antécédant) et, enfin, celles qui peuvent s'intercaler entre les éléments constituant la principale (ainsi certains types de conditionnelles introduites par *si*). Dans ce cadre-là, les complétives objet sont rangées dans le deuxième groupe: elles "[...] ne sauraient non plus précéder la proposition principale qu'elles complètent: *Nous savons qu'il viendra sûrement*. Si c'est le deuxième fait qui vient d'abord à l'esprit du parleur et qu'il ait lancé la séquence *Qu'il viendra sûrement*, un rattrapage est ensuite opéré au moyen du pronom de la troisième personne du singulier faisant fonction d'objet. Un expédient analogue sert à lier les deux propositions pour le cas où la subordonnée, au lieu de compléter le verbe, se rapporte au sujet: *Il est sûr qu'il viendra / Qu'il viendra, c'est sûr*. [...] De ce qui précède, il découle que, lorsqu'une proposition subordonnée habituellement postposée à la principale est néanmoins venue avant celle-ci, elle est traitée comme une sorte d'élément séparé, ce qui nécessite l'emploi du pronom personnel relais pour la réintégrer dans l'énoncé. Tout se passe comme dans le cas où c'est le complément d'objet qui vient d'abord".⁶

C'est donc sur les principes gouvernant l'ordre non pas seulement des constituants mais tout aussi bien des propositions au sein de la phrase française que se fonde notre explication de la différence syntaxique observée entre les deux langues: une complétive sujet en tête de phrase (et c'est-à-dire précédant le verbe de la principale) est acceptable en français (*Que Marie vienne générerait mon frère*), tandis qu'une complétive objet ne l'est pas (**Que Marie vienne n'accepterait pas mon frère*), à moins d'être employée en

⁴ Comme il est bien connu, cette différence syntaxique est elle-même l'effet de la diversité des structures morphologiques des deux langues: le croate est une langue à flexion, où les morphèmes casuels affectés aux constituants nominaux jouent un rôle prépondérant dans l'identification de leur fonction syntaxique, alors qu'en français, qui n'est pas une langue à flexion, les constituants nominaux ne comportent pas de marques morphématiques indiquant leur fonction syntaxique.

⁵ Cf. A. Sauvageot (1972, pp. 104-108).

⁶ A. Sauvageot (1972, pp. 106-107).



construction détachée (*Que Marie viennoise, mon frère ne l'accepterait pas*), et c'est pourquoi notre phrase croate ne trouve pas de réplique en français.

Cette conclusion, en elle-même tout à fait banale, nous mène cependant à une autre, de plus grand intérêt: elle nous permet de supposer que les transformations de ce qu'il est convenu de nommer forme de la phrase en grammaire française sont, entre autres, employées pour pallier aux restrictions syntaxiques touchant l'ordre des constituants et des propositions⁷. Et les arguments que nous avancerons en faveur de cette hypothèse sont les suivants:

(a) L'équivalent syntaxico-sémantique (1), qui est le produit de la transformation passive, montre bien que le français recourt au changement de la forme même de la phrase à des fins relatives à l'ordre des constituants et des propositions. Car, que peut-on déduire de son acceptabilité par rapport à l'inacceptabilité de la phrase active correspondante? D'une part qu'en français, tout comme en croate, l'inversion du sujet dans la principale s'impose dans la transformation complétive objet. Mais qu'à la différence du croate, elle y est opérée par le biais de la passivation (qui déplace le syntagme nominal à valeur d'agent après le verbe prédicatif) vu que l'inversion pure et simple (**Que Zagreb est une belle ville confirmera à nouveau notre journaliste, *Que Marie viennoise n'accepterait pas mon frère*) amènerait à une interprétation erronée (et par ailleurs sémantiquement inacceptable) de la phrase: à prendre le sujet du verbe de la principale pour son objet direct (**"Da je Zagreb lijep grad potvrđit će još jednom našeg novinara "*, **"Marijin dolazak ne bi prihvatilo mog brata"*). Et, d'autre part, tout simplement que l'emploi de la forme passive place en tête de phrase une complétive sujet (c'est-à-dire un élément en fonction de sujet au lieu d'un élément en fonction d'objet), la phrase entière se pliant par là à l'ordre canonique des termes de la chaîne propositionnelle en modalité déclarative en français.

(b) En ce qui concerne les approximations sémantiques (2) et (3), phrases à construction détachée, nous constaterons en premier lieu qu'elles sont en fait engendrées par la transformation emphatique d'une phrase neutre vu que "d'une façon générale le

⁷ Nous rappellerons ici le schéma général où se situe notre analyse. En grammaire française (cf., par exemple, F. Dubois-Charlier, 1974, pp. 35-51), les types de phrases (c.à d. le mode d'expression de la phrase, par opposition à son matériau) se répartissent en types obligatoires (c.à d. que l'un d'entre eux doit nécessairement être réalisé dans toute phrase et qu'ils s'excluent mutuellement), au nombre de quatre et nommés modalités de la phrase (modalités déclarative, interrogative, impérative et exclamative) et en types facultatifs (ceux dont la réalisation n'est pas obligatoire). Ces derniers, qui peuvent librement se combiner entre eux et avec chacun des types obligatoires, sont nommés formes de la phrases et sont au nombre de trois: la forme négative (forme marquée s'opposant à la forme positive, non marquée), la forme passive (forme marquée s'opposant à la forme active, non marquée) et la forme emphatique (forme marquée s'opposant à la forme neutre, non marquée). Dans un travail antérieur (S. Grahek, 2000), nous avons essayé de montrer que ce qu'on nomme ordinairement le tour impersonnel constitue en fait une forme de la phrase française au même titre que les trois précédentes.



détachement d'un constituant est l'une des manifestations syntaxiques de l'emphase"⁸. Et nous montrerons ensuite qu'elles permettent, elles aussi, de conclure à l'existence de la fonction supposée des transformations de la forme phrastique: en effet, dans (2) le détachement de la complétive et sa reprise par le pronom personnel correspondant assure le rétablissement de l'ordre canonique des termes au sein de la principale (fait observé en grammaire française), alors que dans (3) l'introduction de *c'est ce que* confère le statut de sujet à la complétive, amenant ainsi au rétablissement de cet ordre au sein de la phrase entière (fait non observé en grammaire française).

(c) Dans l'approximation sémantique (4), qui est une phrase en même temps passive et à construction détachée (l'emploi de *c'est ce que*), les effets obtenus par (1) et par (3) se combinent pour attribuer le statut de sujet à la complétive.

(d) Enfin, le cas des phrases sans sujet exprimé (5) et (6), où l'on observe une parfaite correspondance des formes phrastiques en croate et en français (c'est la forme passive qui s'impose dans lune et l'autre langue), témoigne, lui aussi, du fait que la passivation, en plus de ses effets sémantiques, peut s'employer à des fins de caractère plutôt syntaxique.

A partir de ces arguments, nous croyons être en mesure d'affirmer que lorsque des raisons d'ordre sémantique amènent le locuteur à vouloir postposer une principale à une complétive objet, des procédés syntaxiques entrent en jeu, destinés à écarter cette sorte d'inversion et à rétablir l'ordre canonique au sein de l'ensemble de la phrase complexe. Et nous ne cherchons ici qu'à spécifier la nature de ces procédés syntaxiques: il s'agit des transformations touchant ce qu'il est convenu de nommer forme de la phrase en grammaire française.

Par ailleurs, si nous nous penchons sur le plan sémantique en vue de déterminer les raisons qui poussent le locuteur à modifier l'ordre canonique des éléments, nous verrons que les grammairiens français distinguent généralement "les modifications qui sont conditionnées par des phénomènes grammaticaux (celles, par exemple, qui affectent la modalité de la phrase: exclamative, interrogative, etc.) des modifications qui ne portent pas atteinte au statut syntaxico-sémantique de la phrase et que l'on a coutume d'appeler stylistiques [...] Les modifications de type stylistique ressortissent à divers facteurs à propos desquels les grammairiens sont bien souvent hésitants: on parle de recherches esthétiques (dans le cadre de l'étude des textes littéraires), de dérogation à l'ordre logique, pour des raisons tenant à l'expressivité, pouvant conduire, en langue parlée, à des constructions formellement exclues par les puristes. [...] Toutefois, les analyses les plus argumentées font appel à la notion d'ordre logique, la phrase étant conçue (selon le modèle de la logique classique) comme réalisant une *prédication* (énonçant un *propos*) sur un *support* (un thème), lequel figure, normalement, en position initiale (c'est le cas dans la construction minimale sujet – verbe: *Paul rêve*). On observe, en effet, une tendance

⁸ M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986, p. 218)



régulière à faire figurer les éléments appartenant au propos (ou rhème) en fin de phrase. [...] A l'inverse, on trouvera souvent en position frontale les éléments thématiques, quelles que soient leurs fonctions".⁹

Et nous rappellerons à ce propos que c'est justement dans le cadre de l'analyse thématico-rhématique que sont traitées les paires d'oppositions des formes de la phrase française dans la plupart des travaux importants dont elles constituent l'objet¹⁰. En effet, à l'exclusion de la transformation négative (qui, n'étant pas sujette aux contraintes syntaxiques touchant le schéma structurel de la phrase de base, constitue une classe à part), les trois autres transformations possibles de la forme de la phrase française, à savoir passive, emphatique et unipersonnelle (sujettes, elles, à ce type de contraintes syntaxiques) sont ordinairement décrites comme ayant pour fonction commune de marquer grammaticalement l'organisation sémantique de la structure prédicative de la phrase, et c'est-à-dire de marquer formellement sa partie thématique et sa partie rhématique.

Conclusion

Notre hypothèse sur le rôle syntaxique des transformations de la forme phrastique en français repose donc sur des faits bien établis. Il est notoire que, les procédés prosodiques mis à part, le procédé principal employé pour changer l'organisation sémantique de la phrase (sa structure prédicative) est justement la modification de l'ordre canonique de ses constituants. Et, plus spécifiquement, il est bien connu qu' "il est possible de mettre à profit l'ordre des mots pour détacher le thème de l'énoncé" et que "la hiérarchie thématique trouve un équivalent dans la succession *gauche-droite* des constituants".¹¹ On sait de même que les principes qui gouvernent tout aussi bien l'ordre canonique des constituants de phrase que ses modifications agissent également au niveau des propositions formant une phrase complexe. Dans ce cadre-là, notre seul objectif a été de mettre en lumière un fait syntaxique particulier: de montrer qu'au sein des phrases complexes à complétive objet les modifications de l'ordre canonique s'opèrent en français par l'intermédiaire des transformations de la forme de la phrase entière, et non pas par simple "inversion" dans la succession principale-subordonnée. Il n'en est pas de même en croate.

En effet, la thématization d'une complétive objet se fait dans l'une et l'autre langue au moyen du renversement de l'ordre propositionnel. Mais tandis que la simple inversion de cet ordre est admise en croate, elle passe obligatoirement en français par la passivation: celle-ci rend possible le transfert du complément d'objet en tête de phrase en en faisant un

⁹ M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986, pp. 440-442).

¹⁰ Voir, par exemple, J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1970, pp. 155-163). O. Ducrot (1972, pp. 338-348 et 389-397), M. Gross (1968, pp. 22-61), N. Ruwet (1967, pp. 319-336), M. Wilmet (1998, pp. 460-472).

¹¹ M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986, p. 670). Voir aussi H. Bonnard (1976).



sujet, son transfert pur et simple étant exclu pour des raisons tenant à la structure morphologique du français. La passivation fonctionne donc là comme suppléant du procédé syntaxique d'inversion. Et ce que nous voudrions tout particulièrement souligner, c'est que ce rôle spécifique des changements de la forme des phrases complexes, observé au moins implicitement en grammaire française à propos de l'emphase (on parle dans ce contexte-là plutôt de construction détachée que de transformation emphatique), ne l'a pas été, à notre connaissance, au sujet de la transformation passive¹².

Dans ce contexte, il est intéressant de noter qu'en un point particulier, et c'est-à-dire dans le cas des phrases sans sujet exprimé, un phénomène inverse se présente en croate. En effet, vu que dans cette langue la transformation passive ne s'applique en principe qu'aux phrases sans sujet exprimé (*Da je Zagreb lijep grad bit će još jednom potvrđeno*), on est autorisé à conclure que les phrases à complétive objet préposée à la principale avec sujet exprimé (*Da je Zagreb lijep grad potvrdit će još jednom naš novinar*) y fonctionnent comme des substituts syntaxico-sémantiques des phrases telles que *Bit će još jednom potvrđeno od našeg novinara da je Zagreb lijep grad* (ou bien *Da je Zagreb najljepši grad bit će još jednom potvrđeno od našeg novinara*), qui sont à la limite de l'acceptable. En d'autres termes, le procédé syntaxique du renversement de l'ordre sert là de suppléant à la transformation passive de la forme phrastique.

Nous dirons, pour terminer, que c'est peut-être en raison de tous ces faits que la fréquence de la forme passive n'est pas la même dans les deux langues examinées: on en a tout simplement moins besoin en croate qu'en français.

¹² Dans cette perspective, notre hypothèse sur la fonction syntaxique des transformations de la forme phrastique en français se trouverait confirmée d'une autre manière encore si l'on montrait que le rapport thème-rhème établi en français par la passivation correspond effectivement à celui qui est établi en croate par la postposition de la principale à une complétive objet (cas illustré par notre phrase croate de départ). De la même manière, l'organisation thématico-rhématique de l'approximation française à construction détachée (phrase emphatique) devrait y correspondre du moins en global. Mais puisque l'argumentation sémantique sort hors du cadre de notre analyse, nous ne la présenterons pas ici. Nous supposerons qu'en principe sur ce plan-là le type d'explication qui est valable pour le français l'est aussi pour le croate. Et c'est-à-dire que, pour cette dernière langue, nous écartons l'explication fréquente par le registre de langue où le locuteur se situe. Au sein de cette explication, *Naš novinar će potvrditi da je Zagreb lijep grad* serait tout simplement rattachée au registre "courant" ou ("moyen"), par opposition à *Da je Zagreb lijep grad potvrdit će naš novinar*, qui appartiendrait au registre "soigné" (ou "soutenu"). A nos yeux, le registre de langue où se situe cette dernière phrase est plutôt l'effet que la cause du changement de l'ordre canonique, la conséquence du fait que certains choix sémantiques préalables se font plus fréquemment dans la langue "soignée" que dans la langue "courante". En fait, l'ordre "moins ordinaire" est la marque grammaticale d'autre chose: la marque du choix de la part du locuteur d'une nouvelle organisation sémantique (thématico-rhématique) de la phrase.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui*. Paris, Flammarion.
- Barić, E., Lončarić, M., Malić, D., Pavešić, S., Peti, M., Zečević, V., Znika, M. (1979). *Priručna gramatika hrvatskoga književnog jezika*. Zagreb, Školska knjiga.
- Bonnard, H. (1976). "L'ordre des mots", in: *Grand Larousse de la langue française* t.5, Paris, Larousse, pp.3816-3823.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1970). *Eléments de linguistique française: Syntaxe*. Paris, Larousse.
- Dubois-Charlier, F. (1974). *Comment s'initier à la linguistique. Préliminaires: les types de phrases*. Paris, Larousse.
- Ducrot, O. et Todorov, Tz. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil.
- Grahek, S. (2000). "Problemi klasifikacije fakultativnih rečeničnih tipova u francuskom jeziku", *Suvremena lingvistika* 49-50, pp.57-79.
- Gross, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris, Larousse.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- Ruwet, N. (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Paris, Plon.
- Sauvageot, A. (1972). *Analyse du français parlé*. Paris, Hachette.
- Wilmet, M. (1998). *Grammaire critique du français*. Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier.

SINTAKTIČKA ULOGA PREOBLIKA FORME SLOŽENE REČENICE SA ZAVISNOM OBJEKTNOM REČENICOM: HRVATSKI I FRANCUSKI

Na početku rada postavljamo pitanje zbog čega su u hrvatskom složene rečenice u kojima zavisna objektna prethodi glavnoj rečenici prihvatljive (*Da je Zagreb lijep grad potvrdit će još jednom naš novinar u današnjoj reportaži*) dok je u francuskom takav rečenični oblik posve isključen (**Que Zagreb est une belle ville confirmera à nouveau notre journaliste dans son reportage d'aujourd'hui*). Objašnjenje same te činjenice nije teško naći: francuski, koji, za razliku od hrvatskog, ne raspolaže morfološkim oznakama sintaktičkih funkcija, u načelu teži očuvanju kanonskog reda jezičnih elemenata koji su nositelji tih funkcija. Dalja analiza potaknula nas je, pak, na nešto zanimljivije zaključke: kako smo ustvrdili da je francuski prijevodni ekvivalent razmatrane hrvatske rečenice rečenica odgovarajućeg sadržaja ali u pasivnoj formi (*Que Zagreb est une belle ville sera à nouveau confirmé par notre journaliste dans son reportage d'aujourd'hui*), pretpostavili smo i nastojali pokazati da u francuskom preobliske rečeničnih formi imaju, osim semantičke, i jednu



S. Grahek, *Rôle syntaxique des transformations ...* - SRAZ XLVII-XLVIII, 95-104 (2002-2003)

osobitu sintaktičku ulogu: služe kao nadomjestak postupku inverzije kanonskog reda elemenata na razini složene rečenice. Tom činjenicom se može objasniti i veća frekvencija pasivne forme u francuskom nego u hrvatskom.